

CHARGE DE COURS

| DROIT BANCAIRE & FINANCIER | |
|---------------------------------------|--|
| Section | Bachelier en droit, bloc 3 |
| Unité d'enseignement | Droit des affaires et des assurances |
| Nombre de périodes | 52 périodes/année |
| Horaires | 13 soirées 18h-21h |
| Périodicité | Annuelle |
| CHARGÉ DE COURS | |
| Titre(s) | Master en droit (ou autre master avec expérience) |
| Profil | Expérience dans le secteur financier |
| Statut | Chargé de cours OU expert (cours technique) |
| Rémunération | Chargé de cours : Master : barème 501 (502 si CAPAES) Bachelier : barème 351 Expert : 40 € brut/période |

Programme de ce cours :

- ◆ décrire succinctement la structure du système monétaire et financier belge, son intégration dans le système européen, le rôle de la Banque Centrale Européenne ;
- ◆ caractériser les notions de marchés, d'instruments et d'intermédiaires financiers ;
- ◆ expliciter la nature des principaux instruments financiers utilisés sur les marchés ;
- ◆ analyser l'architecture institutionnelle belge des marchés, la mission des autorités de régulation, les moyens de contrôle et de sanction, les règles applicables aux intermédiaires ;
- ◆ appréhender les règles qui régissent le fonctionnement du marché boursier ;
- ◆ identifier la notion de délit d'initié et ses conséquences judiciaires ;
- ◆ caractériser les principaux produits bancaires en matière de dépôts et de crédits ;
- ◆ maîtriser et appliquer à des cas concrets la législation relative à ces produits.

| | |
|--------------------|---|
| Candidature | Par mail : mfievet@esa-namur.be |
|--------------------|---|